Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
17/01/2023		

1. Intitulé du projet

Boisement de 7ha de coteaux (en cours de reboisement pour certains) sur la commune de Courménil - Gouffern en Auge, soit de manière naturelle soit par replantation

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Maignan Prénom Valérie

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie *(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)*
47. c) Premiers boisements d'une superficie totale de plus de 0,5 hectare.	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Boisement de 7ha de coteaux (en cours de reboisement pour certains) sur la commune de Courménil - Gouffern en Auge, soit de manière naturelle soit par replantation.
Impact possible sur certaines espèces présentes en ZNIEFF 2 (à définir) surtout sur la parcelle 66 qui est la moins reboisée aujourd'hui. .

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Préservation de la biodiversité et lutte contre le réchauffement climatique, constitution d'un fonds à terme pour bois de chauffage.
Contribution à la lutte contre le réchauffement climatique. Maintien d'une biodiversité riche avec la création d'un paysage mosaïque et d'une densité de plantation adaptée à chaque parcelle.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

1. Inventaire des essences déjà présentes et détermination des essences à planter et du nombre (à déterminer par parcelle) 2. Plantation des essences avec une tarrière et protection anti-gibier (chevreuils). Un premier lot en 2023/2024 : la parcelle 66 de 2ha 47. Les haies existantes seront maintenues et consolidées. Constitution sur chaque parcelle d'un paysage "mosaïque" (Arbres/arbustes, feuillus/ conifères) avec des essences le plus possible locales, résistantes au réchauffement climatique et non parasitées (sont exclus : orme, frêne...) comme par exemple bouleau, merisier, acacia, alisier/ cormier, chêne rouvre...

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Non encore défini

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune connue

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Parcelle : 131 / 0F / 0073 Parcelle : 131 / 0F / 0075 Parcelle : 131 / 0F / 0061 Parcelle : 131 / 0F / 0053 Parcelle : 131 / 0F / 0076	43 710M²
Et Parcelle : 131 / 0F / 0066	11 300M²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Gouffren en Auge 61 310

Parcelle : 131 / 0F / 0073
Parcelle : 131 / 0F / 0075
Parcelle : 131 / 0F / 0061
Parcelle : 131 / 0F / 0053
Parcelle : 131 / 0F / 0076

Et
Parcelle : 131 / 0F / 0066

Coordonnées géographiques[1] **Long.** 4 8 ° 7 6 ' 8 0 " 67 **Lat.** 0 _ ° 2 1 ' 0 8 " 26

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : **Long.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _ **Lat.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _
Point d'arrivée : **Long.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _ **Lat.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _

Communes traversées :
Gouffren en Auge 61 310

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

1 Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.
Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☒	☐	Dans le périmètre ZNIEFF type 2 : Identifiant : 250008492 HAUTE-VALLEE DE LA VIE Proximité immédiate ZNIEFF de type 1 : Identifiant : 250013510 COTEAU DE LA BUTTE DE COURMENIL Présence d'un cours d'eau affluent de la Divesur l'ensemble des parcelles envisagées.
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☐	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Dans le zonage :Natura 2000 Habitat Bocages et vergers du sud Pays d'Auge FR2502014 Haute vallée de la Touques et affluents FR 2500103 + Site CEN N°0087_061 à proximité (Nord)
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☒	☐	impact sur le site Natura 2000- Bocages et vergers du sud pays d'auge, j'ai relu les fiches des 3 invertébrés protégés et je pense que mon projet favorisera leur présence. Je vais en plus laisser le bois mort (arbres tombés) sur place pour cela.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☒	☐	Les parcelles sont sur la zone ZNIEFF type 2-Haute Vallée de la Vie et sur le site Natura 2000-Bocages et vergers du sud Pays d'auge. Le maintien des tetards existants et une gestion raisonnée des futures plantations sont de nature à préserver et maintenir notamment le Pique prune protégé sur le site natura 2000. L'impact sur la Zone Znieff2 n'est pas défini pour l'instant.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Les parcelles (coteaux) étaient autrefois utilisées par l'agriculture mais n'intéressent plus aujourd'hui l'agriculture conventionnelle.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	A terme, l'exploitation du bois engendrera un peu plus de déplacements et de bruit (mais impact limité)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Le recyclage des protections anti gibier devra être étudié

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Ces parcelles (coteaux) étaient autrefois utilisées par l'agriculture mais n'intéressent plus aujourd'hui l'agriculture conventionnelle.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La densité du boisement et les essences à planter pourront être définies par parcelle en fonction de la nature du sol et des espèces faune et flore à protéger (sensibilité Znieff et Natura 2000).
le bout de la parcelle 66 est concernée par le site Natura 2000 - Haute vallée de la Touques et affluents. Sur cette partie, le projet de boisement peut être aménagé afin de favoriser le Damier de la Succisse (laisser une clairière? réduire la densité de plantation aves des essences type fruitière qui laissent une place à la végétation herbacée?...) et la Tourterelle des Bois (bien présente chez moi) en privilégiant par exemple des essences arbustives proches du ruisseau?...
Concernant l'impact sur le site Natura 2000- Bocages et vergers du sud pays d'auge, j'ai relu les fiches des 3 invertébrés protégés et je pense que mon projet favorisera leur présence. Je vais en plus laisser le bois mort (arbres tombés) sur place pour cela.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié** ;	☐
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☐
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☐
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories *5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux *5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :* plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☐

Fait à _____ le, _____

Signature